

La réforme des retraites : quels impacts pour votre entreprise ?

L'entreprise et son environnement sont en constante évolution.
Se former, c'est comprendre, anticiper, optimiser.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Anticiper l'impact en RH de la réforme des retraites et des conditions de rupture du contrat de travail dans ce cadre ; savoir en chiffrer le coût
- Comprendre et maîtriser les nouvelles conditions de départ anticipé (carrière longue, retraite progressive...)
- Être en capacité de mettre en place des mesures de gestion des fins de carrière au sein de l'entreprise et d'informer et/ou d'accompagner les salariés sur ces mesures et sur d'autres aspects de la réforme

PUBLIC ET PREREQUIS

Dirigeants et Collaborateurs de la fonction RH
(assistant/responsable RH et paye/comptabilité, DRH, juriste...)
Aucun prérequis

DATES DE LA FORMATION

- En présentiel (PARIS) : Le mardi 17 octobre de 9h à 12h30
- Formation également organisée à distance :
- Le jeudi 9 novembre de 9h à 12h30
 - Le mardi 21 novembre de 9h à 12h30

COUT DE LA FORMATION (3,5 heures)

540 € HT par stagiaire (soit 648 € TTC)

Possibilité de formation en intra (nous consulter)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation est assurée par des avocats et juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise ; elle donne lieu à la remise d'un support pédagogique (support adressé le jour de la formation en cas de formation à distance). Les connaissances sont mises en œuvre à travers des exemples et des cas pratiques, tirés de l'expérience professionnelle des formateurs.

L'évaluation de la formation (questionnaire de satisfaction) et l'évaluation des acquis de la formation (QCM corrigé collectivement) sont réalisées en fin de cycle. Une attestation individuelle de suivi de la formation est remise au terme de la formation.

LIEU / MODALITÉS

En présentiel : Paris (lieu à préciser en fonction du nombre de participants).

Les personnes souhaitant bénéficier de modalités spécifiques sont invitées à se mettre en lien avec le « contact » ci-dessous afin qu'il leur propose la solution la mieux adaptée à leur besoin. Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Formation pouvant également être organisée à distance.

Contact stagiaires et entreprise / conseils pédagogiques
Maryline BUHL : m.buhl@acd.fr - 01 42 67 79 78

PROGRAMME DE LA FORMATION 2023

MAJ 05/09/2023

Les nouvelles conditions de départ à la retraite : de quoi parle-t-on ?

- Les mesures liées au relèvement de l'âge et aux trimestres requis
- Les retraites anticipées : carrières longues, mesures liées à la santé (pénibilité et C2P, incapacité permanente, handicap, invalidité et inaptitude), rachat de trimestres
- Les mesures liées à la parentalité

La rupture du contrat de travail liée à la retraite : comment et combien ?

- Les conditions, le coût et le traitement social et fiscal du départ et de la mise à la retraite
- Le cas des mandataires sociaux
- La rupture conventionnelle : les nouvelles modalités

La gestion des fins de carrière : quels dispositifs ?

- La retraite progressive : un nouvel élan ?
- Les dispositifs possibles : le CET, le temps partiel, le tutorat, le CDD senior
- Comment anticiper et gérer les « inaptitudes avant retraite » ?
- Le cumul emploi retraite : plus attractif

La réforme des retraites : quels impacts pour votre entreprise ?

L'entreprise et son environnement sont en constante évolution.
Se former, c'est comprendre, anticiper, optimiser.

Bulletin de participation

Société :

Adresse :

N° SIRET :

Signataire de la convention de formation et qualité :

.....

Tél direct :

Courriel :

Personne chargée des relations avec l'organisme et les stagiaires (si différente du signataire)

.....

Tél direct :

Courriel :

Coordonnées du (des) participant(s) :

1. Nom/prénom :

Fonction : courriel :

Positionnement des compétences dans le thème de la formation (1 à 5) :

Attentes de la formation :

2. Nom/prénom :

Fonction : courriel :

Positionnement des compétences dans le thème de la formation (1 à 5) :

Attentes de la formation :

Aménagements spécifiques souhaités (Besoins particuliers du participant, Personne en situation de handicap ...)

.....

.....

Séance souhaitée : 17 octobre matin-Paris 9 novembre matin- à distance 21 novembre matin- à distance

Bulletin à renvoyer à : e.cacheux@acd.fr

Inscription également possible sur le site www.acd.fr

À la réception de votre bulletin de participation, nous prendrons contact avec vous et une convention de formation sera établie (sous réserve d'un nombre minimum de participants et des places disponibles).